



NALO
Nos Amis Les Oiseaux



PIGEONS DE VILLE CONTRÔLER LES NUISANCES

En zone urbaine vivent principalement quatre espèces de pigeons

Columba livia (pigeon biset)

Statut légal :
domestique sans propriétaire
lieu de nidification : Bâtiments divers



Columba palumbus (pigeon ramier)

Statut légal : sauvage – gibier et liste
des espèces nuisibles
lieu de nidification : toute sorte d'ar-
bre



Columba oenas (pigeon colombin)

Statut légal : sauvage – gibier
lieu de nidification : cavernicole fo-
restier nichant théoriquement dans les
trous des vieux arbres



Streptopelia decaocto (tourterelle turque)

Statut légal : sauvage – gibier
lieu de nidification : le plus souvent
dans un arbre, quelquefois sur un bâti-
ment





LA SITUATION ACTUELLE

Le pigeon colombin est rare et la tourterelle turque ne pose pas de problèmes particuliers. Les pigeons biset nichent et vivent sur les bâtiments et forment des groupes d'environ 100 à 300 individus. Les pigeons ramiers, les plus abondants en France, sont très nombreux dans les parcs et zones arborées.



Les pigeons ramiers

Très souvent on élague les arbres dans les rues pour empêcher leur nidification. On cherche à éviter qu'ils fientent sur les véhicules en stationnement. Le problème, c'est que les entreprises qui passent leurs énormes engins tuent certaines couvées quand elles interviennent à la mauvaise saison (de mars à juillet).



Les pigeons biset domestiques

L'échec des méthodes traditionnelles basées sur les mises à mort et les politiques de répression du nourrissage est patent partout en Europe où elles ont été appliquées.

Le nombre de pigeons dans une aire donnée dépend de la quantité de nourriture disponible et de l'abondance des sites de nidification. Les pouvoirs publics, mal conseillés, se concentrent sur la nourriture au lieu de faire l'inverse : s'attaquer aux sites de reproduction. En centre-ville on suppose que la population qui donne à manger aux oiseaux (pigeons, moineaux, etc) est responsable de la surpopulation des pigeons. Et la suite coule de source, empêchons les gens de donner à manger aux oiseaux. Mais l'habitant est indiscipliné, c'est bien connu, il refuse d'obéir aux injonctions du pouvoir. Pour convaincre monsieur tout le monde on a eu l'idée de faire peur. Les pigeons transmettent des maladies. Voilà le nouveau slogan martelé depuis plus de 30 ans par voie de presse et journal municipal. Et depuis la crise de la grippe aviaire il faut maintenant se méfier de tous les oiseaux, eux aussi dangereux...

- Actuellement la gestion raisonnable des colonies de pigeons urbains repose sur les axiomes de base suivants :

- Les pigeons présentent un risque sanitaire par les maladies qu'ils transmettent à l'homme, un risque qu'il convient de parer.

- Mises à part les captures-euthanasies et la répression du nourrissage des volatiles aucune autre méthode n'est efficace.

- Le pigeonnier éventuel de régulation doit être installé loin des habitations donc loin des lieux habituels de nidification des pigeons. Il sert principalement à améliorer la relation entre les citoyens, les pigeons et les nourrisseurs réguliers.





La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons. Les fientes de ces oiseaux lui font surgir à l'esprit saleté, germes, virus et donc mort. Les municipalités sont harcelés tous les jours par les plaintes des habitants : au secours, au secours il faut faire quelque chose.

Un classique : une dizaine de pigeons résident dans une école et les services hygiène se trouvent harcelés par les parents, les professeurs ou instituteurs pour qu'on intervienne. Alors que 10 pigeons ne représentent absolument

aucun danger, ni d'ailleurs ne posent de problème de surpopulation.

La population a peur des pigeons car on n'arrête pas de lui dire que ces animaux sont dangereux et transmettent des maladies. Ce qui est non démontré scientifiquement et même faux puisque les colombophiles en contact permanent avec ces oiseaux ne sont pas contaminés. En fait les spécialistes le savent : c'est vraiment un oiseau sans danger.

En 2012 les médias ont publié 44 articles affirmant que les pigeons transmettent des maladies à l'homme, 31 en 2011 et 32 en 2010. Voir ici. [2001 à 04-2010](#) - [05-2010 à 03-2013](#) - [04-2013 à 12/2016](#)

Les pouvoirs publics n'ont pas été inactifs mais il est impossible d'avoir une idée même approximative de l'importance de la propagande qui doit être très élevée. [Voir ici](#)

Deux « experts » affirment que les pigeons transmettent des maladies aux humains, le pigeon de ville étant l'animal le plus dangereux de la création : Jeanne Brugère-Picoux et Julien Gasparini, soit deux anti. Nous, nous pouvons citer 12 experts disant ou écrivant que le risque est nul.

À CONSULTER

[Les pigeons de ville nous transmettent-ils des maladies ?](#)

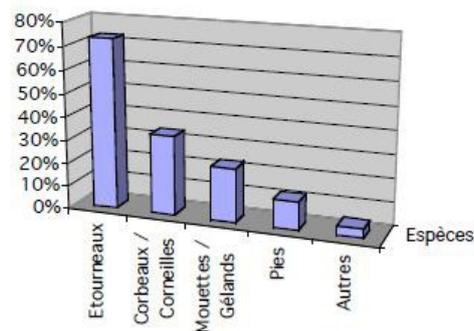




NOS SOLUTIONS

Il faut que les élus et le personnel des communes changent de paradigme. Il faut faire rentrer l'écologie dans les têtes. Et transférer la gestion des pigeons du service hygiène au service environnement. Puis créer une section animal sauvage en ville avec une partie oiseaux qui devra s'occuper des pigeons mais aussi des autres espèces d'oiseaux posant des problèmes de cohabitation.

LES ESPECES D'OISEAUX DONT LES VILLES SE PLAIGNENT (hors pigeons)



pigeons biset semi-domestiques : Ces oiseaux posent deux types de problèmes

UN RÉEL :

un surnombre dû à une gestion inconsidérée par les municipalités

On a pu constater que ce n'est pas le nombre total des pigeons d'une agglomération qui est déterminant dans l'impression subjective des nuisances par les habitants mais les concentrations durables des colonies sur certains points dits noirs car sources de nombreuses plaintes de riverains.

On note aussi que quelques pigeons peuvent aussi gêner et entraîner ici encore des demandes de la population.

UN SUBJECTIF :

La population a peur des pigeons à cause de 40 années de propagande massive disant que ces oiseaux très dangereux transmettent des maladies à l'homme. Et les services communication des villes s'en donnent à cœur joie, ajoutant une nouvelle maladie tous les deux ans à une liste déjà très longue. On verse de l'huile sur le feu et après il faut exterminer. Quelle inconséquence pour des faits basés sur la rumeur!





ÉTHOLOGIE

Cet oiseau des villes a l'instinct grégaire. Il vit en communauté. Ces communautés ou colonies sont formées de 50 à 200 individus. Le pigeon de roche se reproduit de préférence en groupe dans des nichoirs collectifs qui sont la source d'au moins 70 % des naissances d'une ville. Lieux typiques : à l'intersection des tabliers des ponts (routiers, chemins de fer, fluviaux) et des piles de soutien, églises, monuments historiques en ruine, bâtiments abandonnés ouverts, trous dans les greniers, etc. Il faut impérativement boucher ou interdire l'accès à ces lieux (une technique bien plus efficace que les captures euthanasies).

Le pigeon biset peut se reproduire pratiquement toute l'année avec tout de même une brève période de repos sexuel se déroulant vers le solstice d'hiver. Un couple peut donner naissance chaque année jusqu'à 20 nouveaux pigeons (de 12 à 20) qui peuvent engendrer à l'âge de 6 mois. On estime que seulement 1/3 des pigeons peuvent se reproduire en raison d'un manque de lieux adaptés pour nidifier, la mortalité juvénile pouvant en cas de surpopulation être élevée. Il faut intervenir sur les nichoirs collectifs dès qu'ils se forment pour éviter les problèmes de prolifération (et non attendre comme tout le monde le fait que la situation pourrisse). Il convient aussi d'installer des nichoirs collectifs artificiels pour contrôler les effectifs par stérilisation des œufs.



PIGEONNIERS OU NICHOURS COLLECTIFS ?

Pour contrôler la reproduction des pigeons il faut leur offrir un lieu et une construction adaptée pour qu'ils puissent y nicher.

Deux types de constructions.

Pigeonniers à la française :

Les nids sont situés à l'intérieur d'un bâtiment, souvent en bois, et les pigeons peuvent communiquer, manger, boire et voler dedans, comme les pigeonniers traditionnels. Ils peuvent être à même le sol, édifiés sur les toits comme aux Pays-Bas, voire même on peut utiliser un ancien bâtiment comme le transformateur de Nilvange.

Nichoirs collectifs artificiels à l'anglaise :

À la différence de ceux français les pigeons ne peuvent pas communiquer, manger, boire et voler dedans. Le dispositif est conçu pour réunir un certain nombre de nichoirs individuels (l'ouverture de chaque nichoir don-

ne sur l'extérieur). Les nichoirs ont deux ouvertures : une permanente à l'extérieur pour qu'un couple de pigeons entre et sorte du nid et une autre qui donne à l'intérieur et qui reste fermée. L'intérieur non accessible aux pigeons sert au nettoyage des nids, on y entre par une trappe et on peut stériliser les œufs et nettoyer les nids en ouvrant la partie fermée du nichoir qui est numéroté. Ce dispositif est le meilleur car il demande moins d'heures de travail et est parfaitement adapté à notre méthode qui interdit de donner à manger aux pigeons dans les pigeonniers ou nichoirs. La difficulté avec ce type de nichoir c'est d'y attirer les pigeons puisque qu'on ne peut en enfermer à l'intérieur, au début, pour imprégner les oiseaux. Il faudra donc installer ces nichoirs collectifs artificiels près des nichoirs naturels neutralisés (après ou au moment des travaux) et donner si nécessaire des graines par terre au début pour appâter.



STRATÉGIE EN 7 POINTS : PRÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Je tiens à vous préciser sur la stratégie en sept points pour contrôler les populations de pigeons quelques points par un exemple concret.

J'habite en xxxx et à 7 km de mon domicile une colonie de 200 pigeons de roche stationnent en permanence sur le toit d'un ancien moulin à grain fonctionnant par une roue à eau, moulin maintenant transformé en restaurant et cave à vin. Celui-ci est donc au bord de l'eau sur la rivière du xxxx à xxxx, une ville charmante avec son parc au bord de l'eau et ses canards et pigeons ! Le problème c'est que le propriétaire du moulin voudrait bien que les 200 pigeons aillent stationner ailleurs. C'est pourquoi il a installé un effaroucheur acoustique sur son toit pour les faire fuir, en vain.

Les pigeons nidifient au-dessus de l'eau à l'intersection du tablier du pont et des piles enjambant le xxxx, près du centre-ville. On dénombre une dizaine de nids de chaque côté, soit compte tenu de leur fertilité possible de 12 à 20 nouveaux pigeons chaque année, en comptant les jeunes qui peuvent s'accoupler et donner eux aussi naissance à de nouveaux pigeonneaux à condition qu'ils trouvent un endroit pour nidifier, une grande capacité de production de nouveaux pigeons (plus de 200 par an). Ces pigeons ne sont jamais au sol en ville et ne quémangent pas à manger. Je les ai observés dans les champs pour se nourrir en été et au printemps, dans un élevage à ciel ouvert de lapins où ils peuvent voler de quoi manger, mais ils doivent aussi profiter de la nourriture donnée aux canards au bord de l'eau. J'en ai vu aussi survoler les silos à grain où à l'époque des vendanges beaucoup de grains de blé tombent par terre. D'autre part il est possible que de temps en temps des particuliers leur donnent à manger, surtout l'hiver.

Voilà pour le tableau. Maintenant que faire pour que la population de cette colonie décroisse et non augmente. Première constatation la nourriture en quantité limitée empêche le dépassement de 200 pigeons qui semble un nombre stable et donc entraîne une forte mortalité précoce ou un exode des jeunes moins forts.

Notre méthode :

On va faire des travaux sur le pont pour empêcher les pigeons de nidifier. Pendant le chantier on installera dans le parc au bord du xxxx un nichoir collectif artificiel d'une capacité de 15 nids, nichoirs où l'on ne nourrit pas les pigeons. On en profitera pour y déplacer les nids avec leurs pigeonneaux éventuels qu'on trouvera sous le pont. La suite est facile à prévoir puisque qu'on contrôlera maintenant la reproduction des oiseaux. On peut espérer par ce moyen réduire le nombre de pigeons d'environ 50 %. Pas plus car un pigeon peut vivre longtemps (jusqu'à 30 ans) et comme sa durée de vie en liberté dépend de la nourriture disponible et des captures ou empoisonnements, si la quantité de nourriture disponible reste inchangée les pigeons en moindre nombre vivront plus vieux. Sans parler de la minorité qui nidifiera ailleurs, un peu partout. On peut espérer que sur 15 ans le nombre diminue encore pour atteindre moins de 50 individus.

La méthode mise en œuvre actuellement en France dans ce cas simple :

On va installer dans le parc un pigeonnier de forte capacité théorique. On va capturer quelques dizaines de pigeons près du moulin qu'on va enfermer dans le pigeonnier pendant un mois. Passé ce délai les pigeons seront libérés pour attirer leur congénère du bord de l'eau. Aucun travail ne sera effectué sur le pont. Bilan au bout de 2 ans : le nombre de pigeons n'aura pas diminué mais augmenté. En effet les pigeons nichant sous le pont auront continué à donner naissance à leurs couvées habituelles avec certainement une forte mortalité juvénile due à un manque de nourriture mais une partie des jeunes aura dû aussi trouver refuge dans le pigeonnier, pourvu en graines.

Comme d'autre part on est obligé d'accepter au minimum une naissance par couple et par an dans le pigeonnier pour fidéliser les colombes, au bout de 2 ans un couple installé dans le pigeonnier donnera naissance à un autre couple. Il est difficile de prévoir de combien le nombre de pigeons va augmenter avec ce dispositif car tout dépendra de la quantité de graines distribuées à l'intérieur du pigeonnier ! Mais imaginons des graines en quantité, à discrétion, et un pigeonnier bien ordonné de plus de 100 couples ... Question subsidiaire, au bout de 5 ans, à combien de têtes vous estimez que le moulin sera envahi ? Je dirais 400 au moins ... Et oui, on a augmenté la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification.

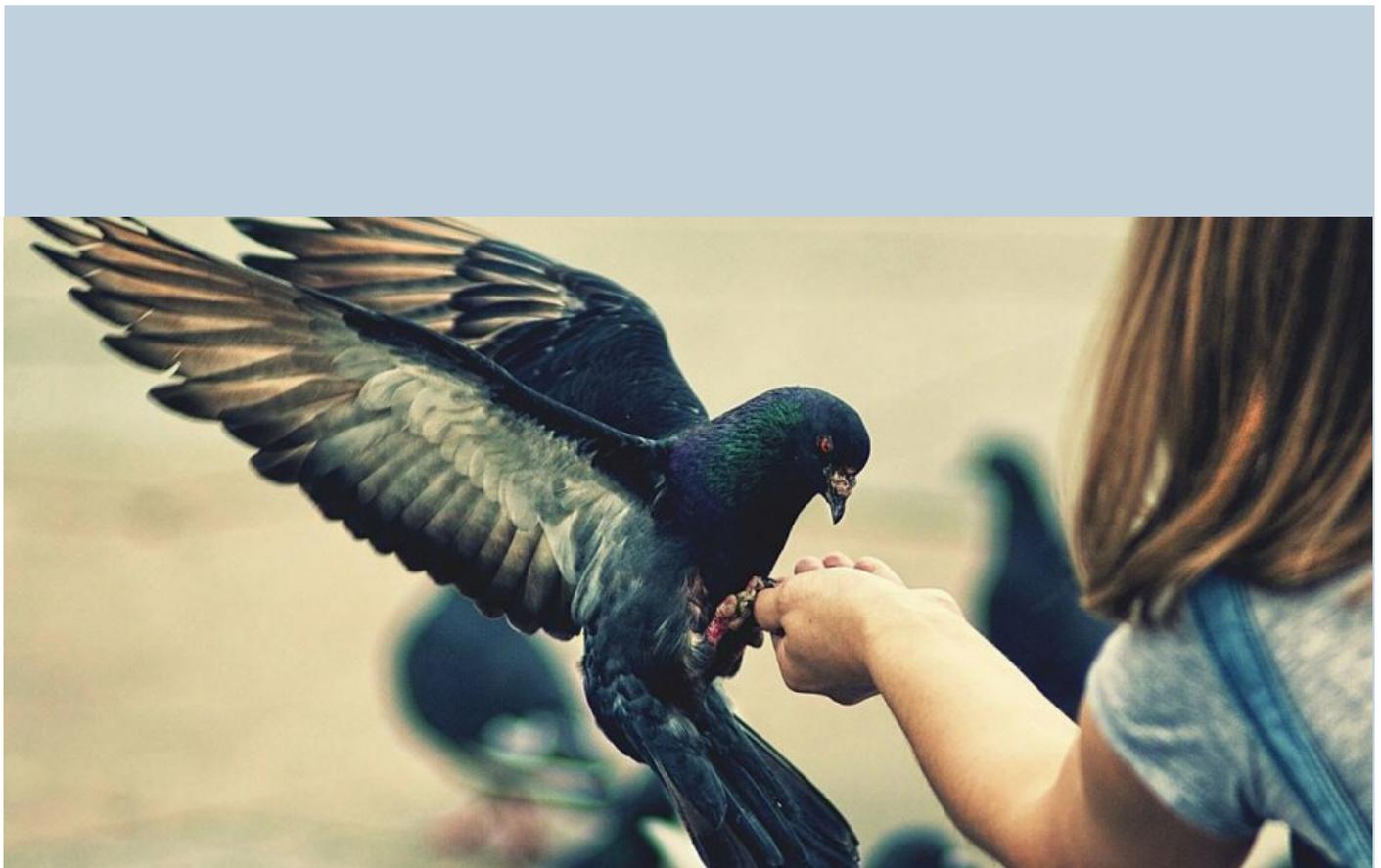
On pourrait penser, toujours dans le cadre de cet exemple, que les travaux sur le pont suffisent et qu'il est inutile d'installer en plus un nichoir artificiel, puisque les oiseaux ne peuvent plus se reproduire en groupe. En fait quand les nichoirs naturels seront neutralisés et donc inaccessibles, les pigeons vont rester autour du pont, continuer à stationner sur le moulin car ils y sont nés. Ils vont même se disperser dans toute la ville de xxxx pour essayer de nidifier, ayant ainsi un comportement contraire à leur habitude de vie en colonie. Et certains en petit nombre y arriveront qui par des hangars, qui par des balcons, qui par des rebords de bâtiment. Et il est évident qu'ils continueront à donner naissance à un nombre de pigeons supérieur à celui généré par le nichoir artificiel. Il faut avoir à l'esprit que de toute façon une petite partie des pigeons se reproduit toujours en couple solitaire même quand un nichoir collectif naturel est formé.

Il y a aussi l'hypothèse qu'on effectue les travaux sur le pont puis qu'on fasse une campagne de capture euthanasie. Bon, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il est impossible de capturer tous les 200 pigeons du moulin même si on installe des cages pièges toute l'année. Une partie ne se fait jamais capturer en raison d'une plus grande méfiance, intelligence et aussi de sources de nourritures sûres et régulières. Pour xxxx, vu que les pigeons sont farouches et méfiants, on peut espérer en capturer disons 120.

Il va en rester 80 qui continueront à nidifier difficilement dans la ville et comme la population globale de pigeons a diminué, la mortalité juvénile va diminuer et l'espérance de vie augmenter car ils auront plus de nourriture disponible. Vu la longévité des pigeons de roche (plus de 30 ans en captivité) les effectifs vont rebondir rapidement. Il existe aussi la possibilité de faire une campagne d'extermination sans travaux sur le pont. Mais là en moins d'un an nous aurons la population reconstituée à 200, voire plus car selon plusieurs études

universitaires faites à l'étranger les destructions régulières de pigeons augmentent le nombre de pigeons. C'est à dire qu'on aurait moins de pigeons sans aucune capture.

Maintenant, c'est sûr, c'est un cas simple et les choses se compliquent dans une grande agglomération. C'est pourquoi l'étude préalable scientifique et écologique est primordiale.





STRATÉGIE EN 7 POINTS

- POINTS INDISPENSABLES

- 1 - Étude préalable scientifique et écologique
- 2 - Communication et arrêt de la répression du nourrissage
- 3 - Intervention directe sur les gros points noirs
- 4 - Nichoirs pour contrôler la reproduction

- POINTS OPTIONNELS

- 5 - Un ou plusieurs pigeonniers dans les espaces verts
- 6 - Stérilisation chimique réversible
- 7 - Protection des bâtiments et règles d'urbanisme



1 - Étude préalable scientifique et écologique

Une étude préalable permet de mieux appréhender les problèmes liés aux pigeons. Elle identifie avec précision les causes réelles de la prolifération de ces oiseaux et leurs regroupements dans une ville. Il faut une observation approfondie et minutieuse qui prenne en compte le comportement des pigeons. Les résultats d'une telle étude ne peuvent pas, être transposables d'une ville à l'autre car toutes ne présentent pas les mêmes particularités.

En fonction de la taille de la collectivité, donc de ses moyens, ce genre d'étude peut être effectuée par un expert spécialisé ou par les services de la collectivité. Dans les petites villes, une simple carte avec photos et observations sommaires suffisent.

2 - Communication et arrêt de la répression du nourrissage

La population a peur des pigeons car on n'arrête pas de lui dire que ces animaux sont dangereux et transmettent des maladies. Ce qui est non démontré scientifiquement et même faux puisque les colombophiles en contact permanent avec ces oiseaux ne sont pas contaminés. En fait les spécialistes le savent : c'est vraiment un oiseau sans danger.

Cette peur des pigeons accroît de façon importante le nombre de plaintes. Un classique : une dizaine de pigeons résident dans une école et les services hygiène se trouvent harcelés par les parents, les professeurs ou instituteurs pour qu'on intervienne. Alors que 10 pigeons ne représentent absolument aucun danger, ni d'ailleurs ne posent de problème de surpopulation, une action éventuelle sur les nichoirs pouvant être envisagée. Il faut donc communiquer, communiquer encore sur la non dangerosité de cet oiseau. Un moyen efficace et peu onéreux, à traiter en priorité, avec soin pour diminuer durablement les plaintes.

Donner à manger aux oiseaux n'étant plus puni, les nourrisseurs réguliers se détendent et distribuent la nourriture de façon plus dispersée dans le temps et l'espace, engendrant ainsi moins de concentrations de pigeons.



3 - Intervention directe sur les gros points noirs

Ce sont les grands regroupements de pigeons qui peuvent provenir notamment de jets réguliers et importants de nourriture sur la voie publique, de silos à grains non protégés, d'ouvrages d'art accueillant un nombre important de nichoirs collectifs, clochers d'église hébergeant dortoirs et nichoirs, édifice administratif moderne offrant des endroits idéals pour nidifier et près de sources de nourritures, squat abandonné devenu un véritable pigeonnier, etc.

Les solutions à étudier et à mettre en œuvre peuvent être : protection passive des bâtiments, diminution et/ou déplacement des sources de nourriture, etc. En fait chaque cas est particulier.



4 - Nichoirs pour contrôler la reproduction

Les nichoirs collectifs naturels sources des naissances doivent être traités en priorités.

Quand on a réalisé les travaux nécessaires sur les bâtiments hébergeant les nichoirs ou les dortoirs collectifs on observe que les pigeons chassés continuent envers et contre tout à résider près de leurs anciens nids ou dortoirs. Il peut y avoir une formation de nouveaux dortoirs près de ces lieux et même de nouveaux nichoirs qui se trouveront très souvent dispersés, peu adaptés et temporaires. On constate donc une création de nichoirs de mauvaise qualité et dispersés.

Dans ces cas là il faut offrir aux pigeons des nichoirs collectifs artificiels, faciles d'accès et qui permettent d'intervenir sur la reproduction. On remplace les œufs par des œufs en plastique. Ces interventions doivent être réalisées à intervalle régulier (chaque semaine les œufs sont contrôlés). Ces nichoirs collectifs artificiels seront réalisés en même temps (et si possible au même endroit) que les travaux sur les bâtiments visant à diminuer le nombre des nids et leur capacité sera inférieure à celle des anciens nichoirs collectifs neutralisés.

En fonction des moyens de la collectivité, on pourra utiliser les bâtiments abandonnés (par exemple un ancien transformateur EDF), créer des petits pigeonniers de toit et des nichoirs fixés en hauteur. Les collectivités en fonction de leur budget pourront faire réaliser les travaux par leur propre service technique ou acheter les modèles vendus par les entreprises.

Nous incitons les collectivités à gérer ces dispositifs par leurs propres moyens (personnel de la mairie) pour réduire les coûts.





LES INTERDICTIONS DE NOURRISSAGE NE TOUCHENT PAS QUE LES PIGEONS MAIS AUSSI TOUS LES OISEAUX.

LA TERRE A PERDU 50 % DE CES OISEAUX EN 40 ANSEN PRENANT COMME DATES DE COMPARAISON 1970/2010.

80 % DES INSECTES EUROPÉENS ONT DISPARU EN TRENTE ANS



5 - Un ou plusieurs pigeonniers dans les espaces verts

Ce dispositif est très controversé. En effet on lui reproche en offrant aux pigeons nichoirs et nourriture d'accroître le nombre de pigeons dans une aire donnée au lieu de le diminuer. En soulignant qu'ils augmentent la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification, sans parler des protestations des riverains proches de l'édifice. Ces critiques s'avèrent pertinentes pour bon nombre de pigeonniers commerciaux installés actuellement. Pourquoi? Premièrement les villes font appel à des entreprises sans avoir travaillé sur les points évoqués dans ce présent rapport, à savoir aucune étude préalable scientifique et écologique, aucune communication, aucune ou une mauvaise protection des bâtiments et règles d'urbanisme. D'autre part on donne de la nourriture dans les pigeonniers de façon permanente alors que celle-ci doit être distribuée uniquement au début pour appâter les oiseaux. En faisant ainsi on augmente la quantité de nourriture disponible et le nombre potentiel de sites de nidification. En plus comme les politiques répressives habituelles sont maintenues, ces pigeonniers ne servent même pas à réduire les conflits de voisinage et les plaintes qui s'en suivent. Certaines collectivités l'ont bien compris puisqu'elles financent conjointement des pigeonniers et des campagnes de destruction, parfois d'ailleurs c'est la même entreprise qui s'en charge.

Le grand pigeonnier que nous conseillons ne fonctionne pas du tout sur le même modèle. Tout d'abord il n'est pas forcément un dispositif indispensable dans la stratégie en 7 points. Il sert surtout pour les villes d'une taille importante et a son utilité dans les centres-villes où les nichoirs visés au point 4 ne peuvent être installés. Il peut contrôler la reproduction des pigeons, fixer les oiseaux dans les espaces verts, contribuer à diminuer les conflits de voisinage et servir à rendre plus aimable cet oiseau aux riverains quand le point 2 communication est mis en œuvre.

Contrôler la reproduction des pigeons.

Dans les conditions du point 4 - Nichoirs pour contrôler la reproduction. On veillera bien à ne pas accroître la capacité des lieux de nidification et on ne distribuera pas de nourriture sauf au début.

Fixer les oiseaux dans les espaces verts.

Un tel dispositif peut s'avérer utile. Un exemple : Une place en centre-ville très fréquentée par des touristes et abondamment pourvue de pigeons et moineaux domestiques. De nombreux pigeons stationnent de jour aux environs (au sol ou sur les hauteurs), nichent ou dorment près de cette place. Après être intervenu sur les nichoirs naturels on peut y implanter un pigeonnier dont la capacité en nids ne doit pas dépasser le nombre de nichoirs naturels neutralisés.

Contribuer à diminuer les conflits de voisinage.

Les municipalités sont assaillies de plaintes en raison de conflits de voisinage entre pro et anti-pigeons. Peut-être qu'il serait utile d'inciter les colombophiles à continuer leur pratique habituelle uniquement au pied du pigeonnier.

Servir à rendre plus aimable cet oiseau aux riverains quand le point 2 communication est mis en œuvre. Il a alors une vocation pédagogique.

Ce dispositif peut être construit par les services techniques des villes sans acheter les modèles proposés sur le marché, donc pour un coût 3 fois plus faible. La gestion de ce dispositif pourra aussi être prise en charge par les services municipaux toujours pour réduire les frais.

6 - Stérilisation chimique réversible

Dans les grandes agglomérations comme Paris, Lyon, Marseille, etc., surtout au début, au moment de la première mise en place de la nouvelle méthode, mais aussi après car il sera long et difficile de neutraliser les nichoirs collectifs naturels, il est possible de distribuer un produit anticonceptionnel à base de nicarbazine. On peut aussi le faire en cas de présence massive accidentelle (gros points noirs 3 - Intervention directe sur les gros points noirs). Ce produit est vendu en Italie et aux U.S.A.. Les études de terrain montrent une réduction du nombre de pigeons d'environ 50 % par an. Selon des données récemment recueillies sur un site surveillé à San Diego on a constaté une diminution de 88 % sur 28 mois.

Les graines anticonceptionnelles ne sont pas toxiques à moyen terme (quelques années d'utilisation sans interruption) comme le prouve l'expérience de certaines municipalités. A long terme il serait prudent d'être réservé. De toute façon pour palier ce risque potentiel il suffit de les distribuer d'une manière discontinuée (par exemple trois années de distribution puis deux d'arrêt).

[plus de détails ici.](#)

7 - Protection des bâtiments et règles d'urbanisme

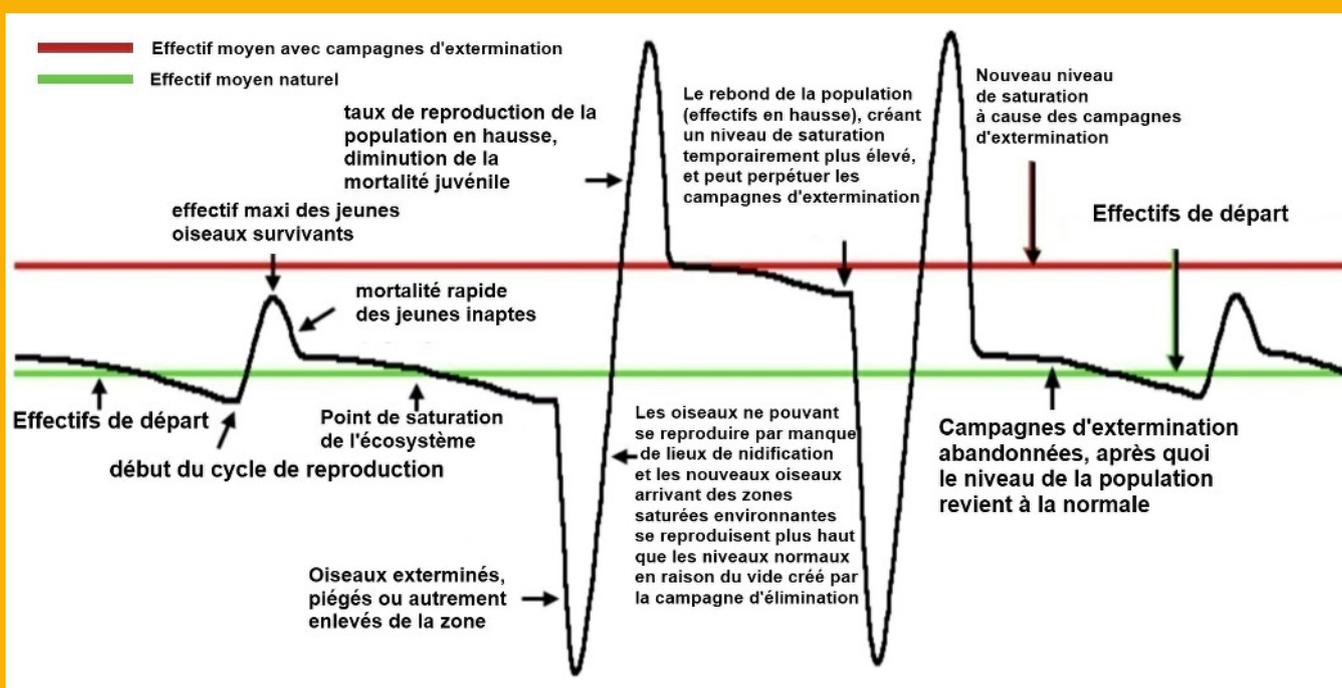
Il faut prendre conscience des raisons architecturales conduisant à favoriser l'accueil des pigeons et donc leur prolifération. En effet des erreurs architecturales majeures peuvent être constatées dans un environnement plus que propice à la prolifération des pigeons. Et dans ce contexte, nous préconisons des travaux à réaliser pour limiter la nidification des pigeons. Le service Hygiène doit être consulté sur les permis de construire et il pourra émettre des réserves d'urbanisme complémentaires au titre de la prévention contre la nidification des pigeons dans les projets immobiliers.





Méthode Ahimsa

L'inutilité des campagnes d'extermination d'oiseaux en un graphique

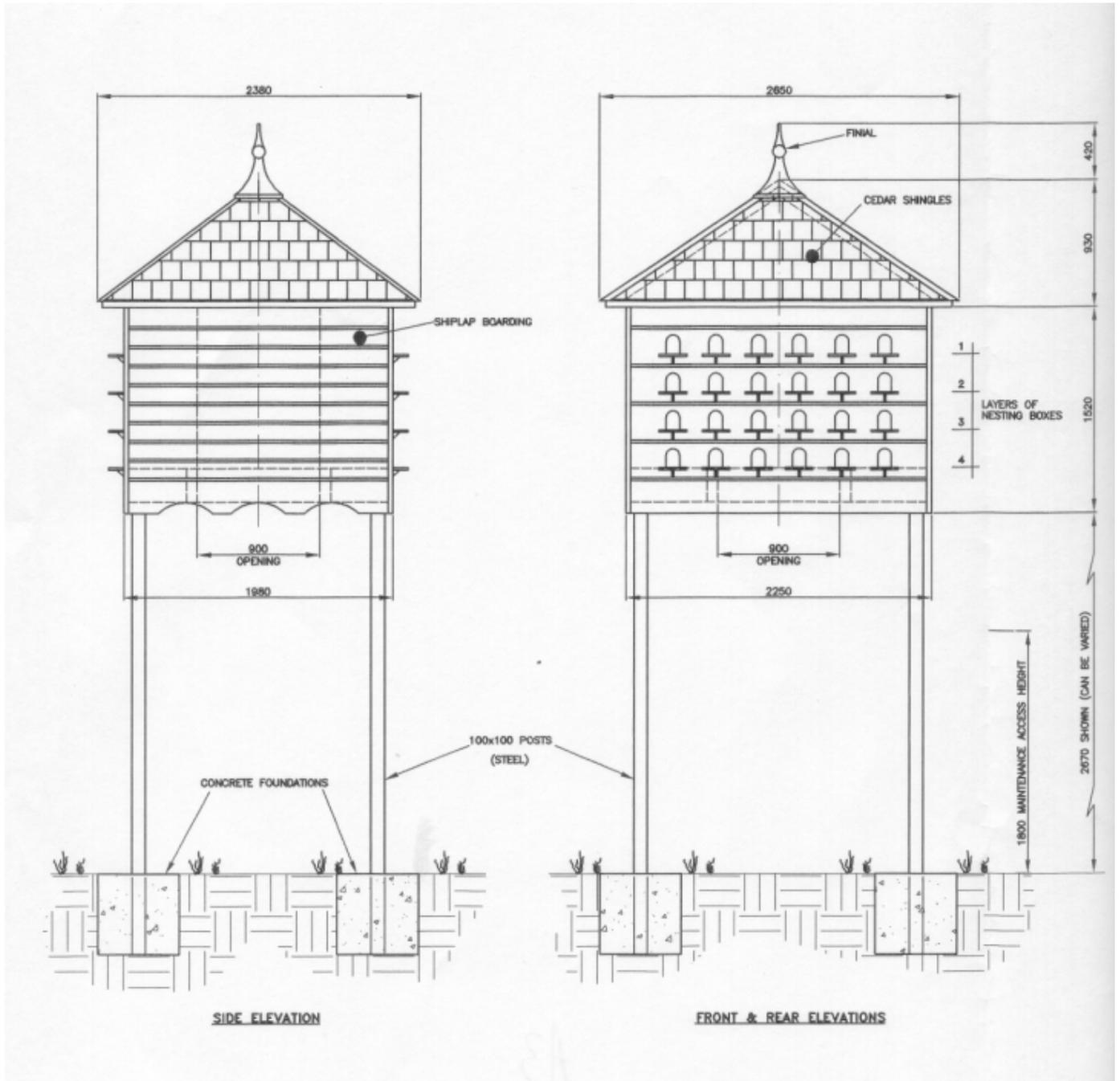




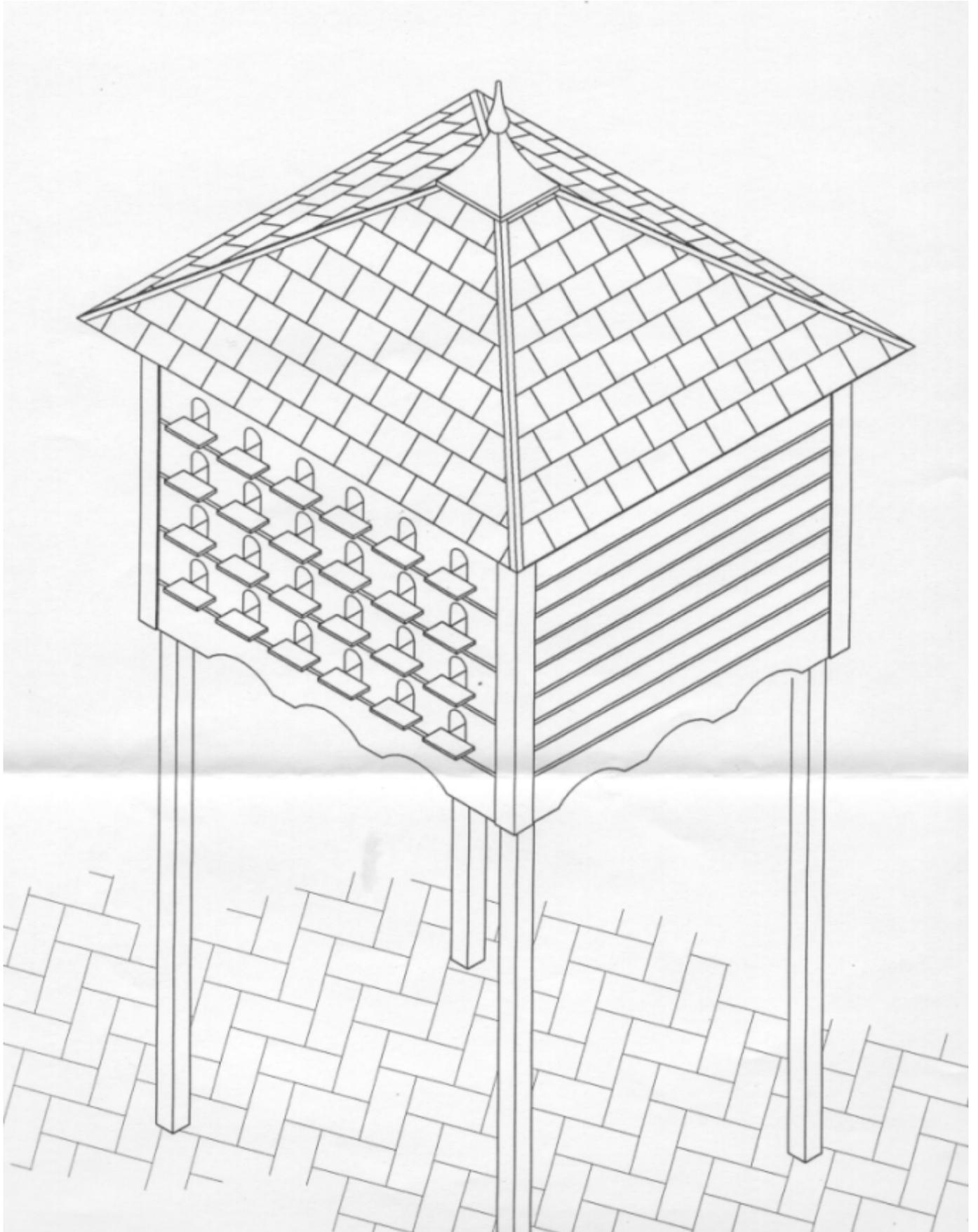
NICHOIRS COLLECTIFS ARTIFICIELS PHOTOS ET PLANS



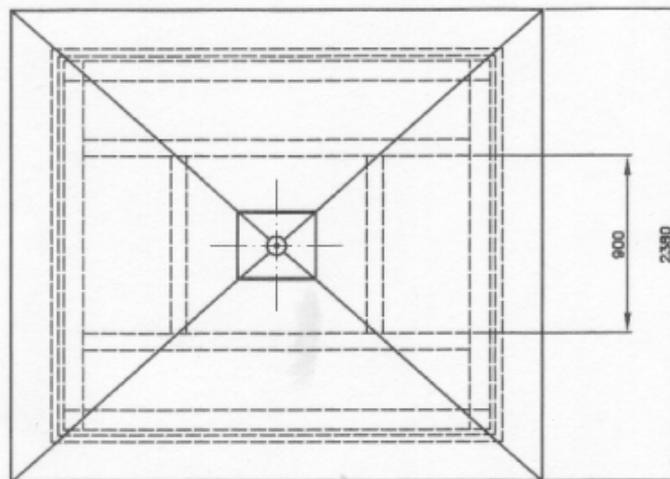
Nichoirs collectifs artificiels - Plan 1



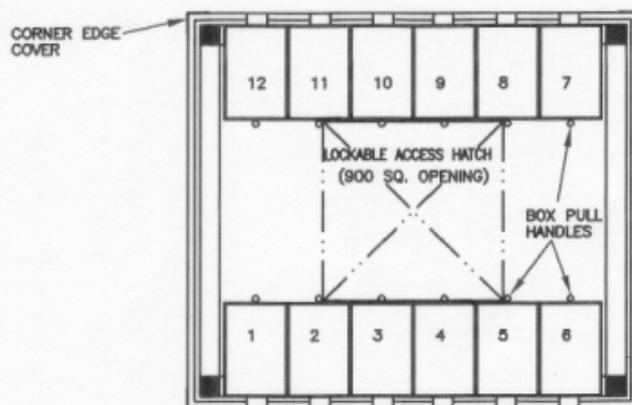
Nichoirs collectifs artificiels - Plan 2



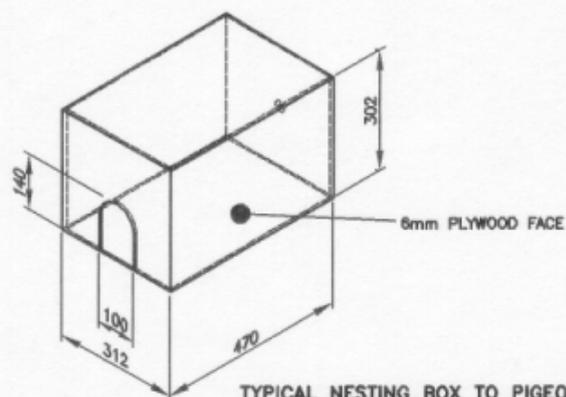
Nichoirs collectifs artificiels - Plan 3



ROOF PLAN (WITH MAIN FRAMEWORK SHOWN DOTTED)



PLAN SHOWING ONE LAYER OF NESTING BOXES



TYPICAL NESTING BOX TO PIGEON CONTROL
ADVISORY SERVICE (PICAS) SPECIFICATION
ENLARGED DETAIL



Pigeonnier sur la Lichtentaler Allee à Baden-Baden



Fontenay-le-Comte - L'entretien du pigeonnier par le service Propreté espaces verts de la Ville